



**Règlementant temporairement  
la circulation et le stationnement  
à l'occasion du remplacement de massifs éclairage  
public-rue du Postweg**

**Le Maire de la Commune de Bindernheim**

- Vu** Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1 à L 2212-1 et L 2212-2 ;
- Vu** Le Code Pénal et notamment ses article R 610-5 et 131-13 ;
- Vu** la demande de l'entreprise SPIE Citynetwork de SELESTAT en date du 30/09/2025 ;

**Considérant** que les travaux de remplacement de massifs d'éclairage public, nécessite de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue du Postweg, entre le n° 9 et le 28.

**ARRETE**

**Article 1 :** l'arrêté entrera en vigueur à compter du lundi 6 au lundi 13 octobre 2025.

**Article 2 :** le stationnement sera interdit au droit du chantier. La circulation sera limitée à 30 km/h et fera l'objet d'un alternat manuel en tenant compte du trafic issu des activités économiques environnantes (poids-lourds).

**Article 3 :** La signalisation ainsi que les mesures de sécurité seront à la charge de l'entreprise SPIE Citynetwork. Les panneaux de signalisation mis en place pour les besoins du chantier devront être solidement attachés. Les supports mobiles devront être lestés à leur base par une masse constituée de matériaux non agressifs, par rapport à la sécurité routière.

**Article 4 :** la société SPIE Citynetwork prendra toutes les dispositions nécessaires afin que la collecte des ordures ménagères puisse se faire normalement et dans de bonnes conditions (bac jaune le lundi semaine paire / bac gris les mercredis).

**Article 5 :** les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre communal et publié selon l'usage local.  
Ampliation en sera adressée

- Entreprise SPIE Citynetwork de SELESTAT
- M. le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marckolsheim/Sundhouse
- La Brigade Verte
- M. le Chef de la section locale des sapeurs- pompiers

Bindernheim, le 02 octobre 2025

Le Maire,  
Christian MEMHELD

